# OFFRE D'EMPLOI

*Située en bordure du fleuve Saint-Laurent, sur la Rive-Sud, la ville de Candiac se distingue par son milieu de vie exceptionnel et son aménagement urbain structuré. Candiac offre une gamme diversifiée de services à ses 21 000 citoyens. Pour maintenir son haut standard, nous sommes à la recherche de personnes hautement compétentes, dynamiques et reconnues dans leur domaine.*

## *URBANISTE*

*RÉGULIER, TEMPS PLEIN*
*DIVISION DÉVELOPPEMENT URBAIN, SERVICE DU DÉVELOPPEMENT*
*CAN-19-REG-3016-70*

**CONTEXTE**

Être urbaniste à la Ville de Candiac, c'est d'abord d'être passionné par l'urbanisme et d'être orienté vers l'action. C'est aussi contribuer à réaliser une ville verte du futur, résiliente et adaptée aux changements climatiques. Le plan stratégique de développement 2018-2033 démontre que l'organisation municipale est attrayante, dynamique et contemporaine. Elle offre un milieu de vie de qualité supérieure, respectueux de l'environnement et orienté vers le bien-être des générations actuelles et futures.

Actuellement deux grands projets durables (un POD et un TOD) sont en cours de réalisation à savoir : le Square Candiac et le secteur de la Gare. Il s'agit de plus de 4 000 nouvelles unités de logement à être construites dans les prochaines années. De plus, un projet innovateur de stationnement incitatif étagé avec mixité des usages est en cours de planification.

À ces projets, s'ajoutent des mandats de planification et de design urbain comme la mise en œuvre de programmes particuliers d'urbanisme (PPU), un plan de mobilité durable et active, un plan d'adaptation aux changements climatiques et une suite au premier Form based Code au Québec.

Dans ce contexte, la Division du développement urbain et des projets roule à vitesse grand V depuis un bon moment et poursuivra sur cette lancée pour plusieurs années. L'urbaniste sera appelé à travailler sur des projets déjà en cours, recevoir de nouveaux projets, les analyser, les faire évoluer avec les promoteurs dans un objectif de développement durable, proposer les modifications réglementaires requises au besoin, présenter ces projets au CCU et coordonner les étapes de planification menant à la réalisation de ses projets.

**DESCRIPTION SOMMAIRE**

Sous la responsabilité du chef de division, Développement urbain, le titulaire de l'emploi réalise diverses tâches reliées au domaine de l'urbanisme. Il participe aux études de planification des projets, à l'analyse des demandes de changement des règlements de zonage, lotissement, construction, etc. Il procède à l'analyse des dossiers soumis aux diverses réglementations d'urbanisme (plans d'implantation et d'intégration architecturale, usages conditionnels, dérogations mineures, projets particuliers de construction, modification et occupation d'immeuble, démolition, etc.). Il solutionne les problèmes urbanistiques lors de l'analyse de projets. Il représente la Ville aux divers comités, aux réunions de planification et auprès des entrepreneurs/promoteurs.

**DESCRIPTION DES TÂCHES**

1. Analyse, prépare et présente les dossiers soumis aux Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Comité de patrimoine local, Comité de démolition et à la Commission du développement durable;
2. Analyse les demandes de modification des règlements et prépare les projets de règlement ainsi que tous documents nécessaires (avis public, résumé, etc.);
3. Analyse les projets de développement résidentiel, commercial et industriel pour assurer la qualité du développement, suggère des modifications lorsque requis dans le but de bonifier un projet;
4. Analyse les demandes d'usage conditionnel, de dérogation mineure, de projets particuliers et de plan d'implantation et d'intégration architecturale, en vérifie l'acceptabilité, prépare le dossier pour le CCU pour lequel il agit comme personne-ressource;
5. Communique aux citoyens, constructeurs et professionnels l'information relative à la réglementation en matière d'urbanisme;
6. Collabore avec son supérieur dans les analyses en vue de planifier et de développer le territoire;
7. Participe aux différentes rencontres et réunions reliées au développement et à la planification de la Ville;
8. Assure le suivi des règlements de concordance avec le schéma d'aménagement révisé;
9. Collabore à l'élaboration des documents de planification (plan stratégique, plan d'urbanisme, etc.);
10. Effectue différentes recherches urbanistiques et solutionne les problèmes urbanistiques;
11. Procède à l'analyse de toute problématique reliée à l'aménagement du territoire;
12. Représente la Ville de Candiac dans des rencontres au niveau de la M.R.C.;
13. Participe à la planification des projets avec les autres services municipaux;
14. Fournit une assistance technique et professionnelle aux autres services municipaux dans le cadre de différents projets;
15. Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

**EXIGENCES DU POSTE**

- Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) en urbanisme ou tout autre domaine jugé pertinent, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder cinq (5) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Connaissances informatiques avancées : suite Microsoft Office, AutoCAD, gestionnaire municipal;

- Connaissances linguistiques : avancées en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé, écrit);
- Bonne connaissance des principes du nouvel urbanisme et des projets TOD;
- Maîtrise des outils de planification et de contrôle du territoire en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Expérience dans le domaine du développement durable, un atout;
- Compétences recherchées : analyse, synthèse et jugement, communication orale et écrite, connaissance du domaine d'expertise, créativité, gestion du temps et des priorités, relations interpersonnelles, rôle-conseil, sens de la méthode et de la rigueur.

Le salaire horaire à l'entrée en poste est de 44,22$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae et diplôme au plus tard le **13 octobre 2019**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse https://ville.candiac.qc.ca/fr/115/Postulez.

*La Ville de Candiac accorde une grande importance à la diversité en milieu de travail et souscrit au principe d'équité en emploi. À ce titre, elle encourage les candidatures issues des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, c'est-à-dire les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées ainsi que les personnes faisant partie des minorités visibles et des minorités ethniques. Afin de faciliter la lecture de ce document, l'emploi de la forme masculine a été retenu.*

*Il est à noter que seuls les candidats retenus seront contactés.*